



CTSD du 06 septembre 2018

Déclaration préalable de l'UNSA Education

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD des Côtes d'Armor,

Durant ce CTSD dit « d'ajustements de rentrée » nous allons aborder quelques situations d'écoles pour lesquelles vous envisagerez une ouverture ou malheureusement une fermeture. Nous avons reçu les documents hier soir tout comme les écoles concernées, notamment par les fermetures, ce qui est bien tardif comme annonce...

Il y a deux nouvelles, une assez bonne et une mauvaise : on commencera par celle qui paraît relativement bonne : peu d'écoles sont concernées par une fermeture. Vous me direz il y en a eu bien assez lors de la carte scolaire qui préparait cette rentrée et certaines devraient être évitées par le contexte local, dualité entre bilingue et monolingue, siphonnage de l'école privée qui profite de difficultés entre autres.

La mauvaise nouvelle est que peu d'écoles sont concernées par une ouverture, d'autres que celles que vous avez pointées nécessiteraient à notre sens une ouverture, nous en reparlerons en instance.

Promesse présidentielle, nos collègues de REP semblent apprécier le dédoublement des CP, CE1 : un bilan définitif ne pourra être établi que dans quelques années.

C'est sûr, une baisse des effectifs dans les classes est profitable pour les élèves qui en bénéficient, mais on peut se demander si ce gain va perdurer dans les classes supérieures surchargées. C'est pourquoi l'Unsa Education revendique depuis longtemps une baisse des effectifs des classes.

Cependant, si cette mesure peut avoir un impact positif sur les élèves et les enseignants concernés, il n'est pas acceptable qu'elle n'ait pas été mieux anticipée et financée par des créations de postes dédiées. En outre, il est bon de ne pas oublier que 75% des élèves en difficulté ne sont pas scolarisés en REP. Où est l'effort du ministère en ce qui les concerne ?

En matière d'école inclusive, le 18 juillet dernier, à grand renfort de médias, le ministre de l'Éducation nationale et la ministre aux personnes handicapées ont présenté leur plan d'action pour une "École de la République pleinement inclusive". Quand on met en parallèle la situation vécue par les personnels accompagnants et les élèves qu'ils accompagnent dans notre département et ailleurs en France, notamment la suppression des contrats aidés et la communication très tardive du budget, cette communication passe mal. Surtout lorsque l'on sait que certaines personnes se retrouvent sans emploi alors qu'elles sont elles-mêmes reconnues travailleurs handicapés.

Nous aimerions que cette priorité annoncée soit réellement prise en compte lorsque vous fermez des classes dans des écoles où sont mises en place des inclusions. En augmentant le nombre d'élèves par classe vous augmentez les difficultés pour accueillir des élèves en inclusion.

Nous terminerons en regrettant le « donnant/donnant » indiqué par les IEN lorsqu'un collègue directeur réclame une ouverture et qu'on lui explique qu'en contrepartie il faudra fermer une classe ailleurs.

Nous vous remercions de votre attention

Pour l'UNSA Education

Robin Maillot et Nadine Guédé